



## Grandes cultures

**N°5**  
**28/02/2023**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
r.tscheiller@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : variables de C1 à D2 (BBCH 30 à 53), 70 % des parcelles sont réparties entre les stades C2 et D1.
- **Charançon de la tige du colza** : **piégeage continu**, captures dans 73 % des parcelles.
- **Meligèthes** : arrivée timide dans les parcelles de Poitou-Charentes, **à surveiller sur les plantes.**

### Pois protéagineux de printemps

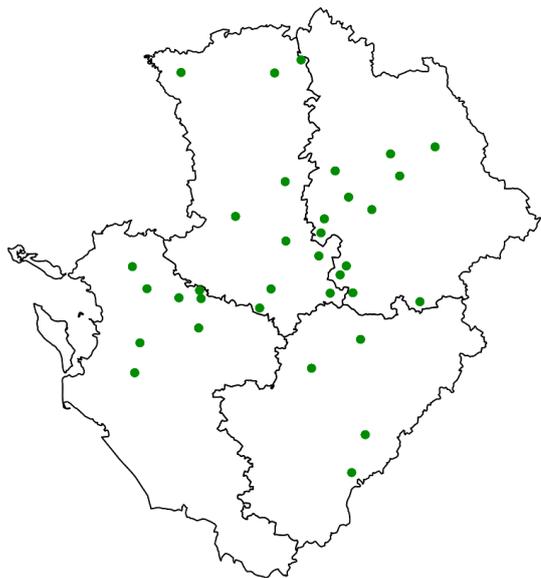
- **Stade** : en cours de levée (BBCH 09 à BBCH 10).
- **Sitone – Thrips** : à surveiller dès la levée.

Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux de printemps
Créées	46	12
Observées	35	10

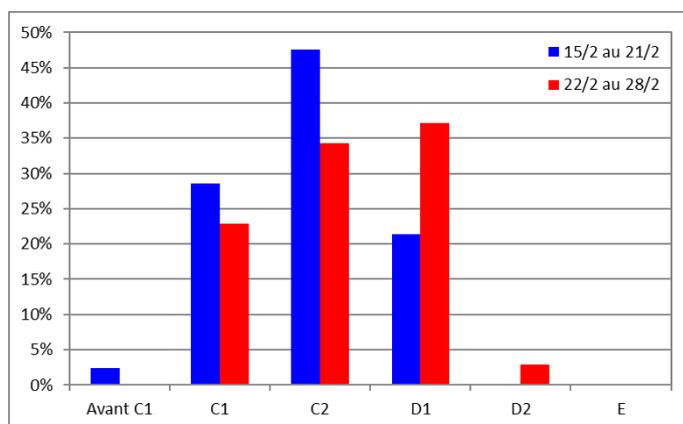
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 35 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. Pluie et douceur ont encouragé le développement du colza accompagné par la valorisation des engrais épanchés.



Carte des parcelles de colza observées du 22 au 28 février 2023 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

### Rappel des stades

**Stade C1 (BBCH 30) :** « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 (BBCH 31) :** « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 (BBCH 50) :** « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

**Stade D2 (BBCH 53) :** « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible »

**Stade E (BBCH 55) :** « Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées ».



Stades du colza (Crédit Photo : Terres Inovia)

## • Charançon de la tige du colza

### Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour prédire les vols de Charançon de la tige du colza

Pour accompagner la surveillance de vos colzas, Terres Inovia a construit un OAD de prédiction de vol du charançon de la tige. Sur la base des captures relevées sur le territoire depuis 2011 par les observateurs BSV – MERCI à VOUS - et en se basant sur un réseau de stations météorologiques couvrant les différents bassins de production, le modèle sort une courbe de risque de piégeage sur la commune renseignée.

Lorsque la courbe se rapproche du seuil d'alerte (ligne en pointillés), vous devez vérifier régulièrement les captures dans votre cuvette. Une vue d'ensemble sur une carte de France est également consultable et représente le risque journalier à la date sélectionnée.

Pour utiliser l'OAD, [cliquer ici](#).

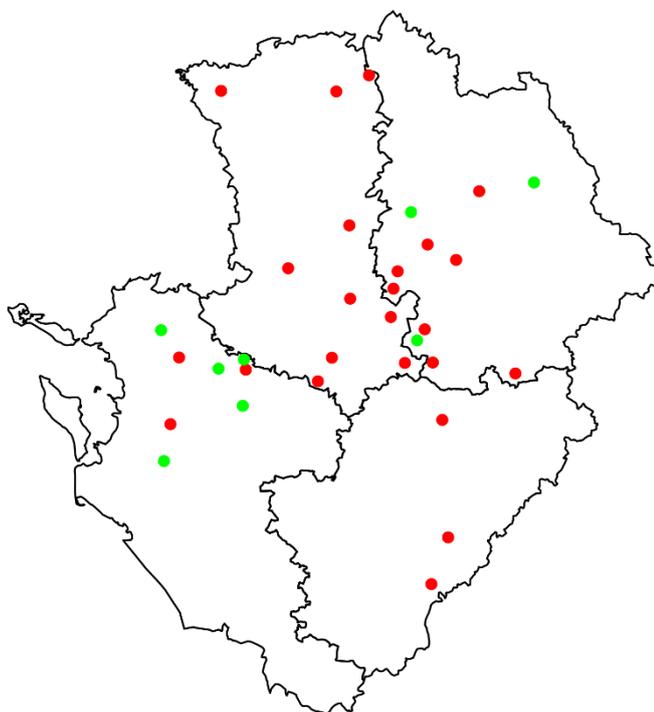
**Actuellement, le risque modélisé de vol de charançons de la tige du colza est faible en Poitou-Charentes.**

### Observations terrain

A ce jour, 24 cuvettes signalent la présence de charançons de la tige du colza sur 33 relevées. **73 % des parcelles qui ont piégé entre 1 et 60 individus**. Le charançon de la tige du colza reste présent dans tous les départements du Poitou-Charentes.

Les journées ensoleillées, sans vent et avec des températures supérieures à 9°C sont favorables au vol des charançons. Les prochains jours sont donc moins favorables aux émergences. Cependant, nous pouvons supposer que la majorité des insectes est arrivée dans les parcelles grâce à la météo passée extrêmement propice.

A noter, des charançons de la tige du chou sont piégés cette semaine dans 14 parcelles parmi les 27 cuvettes relevées (52 % des parcelles). Cet insecte ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige. En Poitou-Charentes, le charançon de la tige du chou est considéré comme peu nuisible.



**Carte du piégeage du charançon de la tige du colza  
du 22 au 28 février 2023**

**Point vert** : aucune capture  
**Point rouge** : capture  
(Terres Inovia)

**Rappel** : le vol du charançon de la tige est favorisé par une remontée des températures au-delà de 9°C associé à un temps calme et sec. Il se généralise autour de 12°C.

### Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

## Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

### Évaluation du risque

Cette semaine, le piégeage est maintenu dans 73 % des parcelles. Le modèle prédit un risque de captures plutôt faible. Les colzas du réseau sont majoritairement en période sensible.

Au regard des captures depuis 3 semaines, **le risque a dû être pris en compte.**

## Pour aller plus loin :

[Vigilance charançon de la tige du colza : un nouvel OAD en plus des cuvettes](#)

[Surveillance et lutte contre le charançon de la tige du colza](#)

### • Méligèthes

Les méligèthes sont signalés dans les cuvettes depuis 15 jours, favorisés par les journées ensoleillées et les températures printanières. Leur présence en végétation reste cependant discrète.

Parmi les 15 parcelles observées, ils sont détectés sur plante dans seulement 2 situations au stade D1 :

- SAINT-GELAIS (79) : 0,5 méligèthe/plante,
- CABARIOT (17) : 10 méligèthes/plante.

Les températures fraîches prévues cette semaine sont plutôt défavorables à la progression des méligèthes dans les parcelles. Néanmoins, **l'observation par le dénombrement sur les plantes devient prioritaire** car 40 % des colzas sont à ce jour en période de risque.

**Rappel** : les adultes de méligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. **Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.**

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

**Période de risque** : du stade D1 (boutons accolés) au début de la floraison F1.

**Seuil indicatif de risque** : il dépend du stade et de la vigueur du colza :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressé ou peu développé</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

### Évaluation du risque

Les colzas du Poitou-Charentes atteignent la période de sensibilité et les méligèthes commencent à arriver. Toutefois, les conditions météorologiques prévues sont plutôt défavorables.

Le risque est actuellement **faible** mais pourrait évoluer : **la surveillance des méligèthes sur les plantes est nécessaire.**



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels.



## Méthodes alternatives : Mélange variétal

La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même très fortes.

Dans les situations où les attaques de méligèthes sont généralement faibles à modérées, **l'association d'une variété haute et très précoce à floraison** en mélange à 5-10% avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en dessous des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet **plus attractive** pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt.

Dans les situations à forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

### Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le méligèthe](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

# Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Les pois de printemps, semés durant la première quinzaine de février, sont en cours de levée.

- **Ravageurs du pois**

Seront à surveiller dès la levée du pois, le thrips et le sitone.

Vous trouverez une description de ces ravageurs en annexe de ce BSV ainsi que sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-de-printemps-le-thrips>

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-sitone>

- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur une parcelle.

## **Flash pois d'hiver**

Les pois d'hiver atteignent le stade 7 feuilles. Les implantations semblent bonnes et les nodosités bien présentes. Des symptômes de bactériose peuvent être visibles dans certaines parcelles. Le temps sec doit néanmoins limiter le développement de la maladie.



**Bactériose sur pois d'hiver** (Agathe Penant - Terres Inovia)

- **Rappel ravageurs de début de cycle des légumineuses à graines**

### **Le Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)**

Les thrips sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

L'adulte passe l'hiver en diapause dans le sol ; il entre en activité dès que les températures remontent (7°C à 8°C). Il s'installe au moment de la levée des pois sur les cotylédons et les jeunes plantules, et pique les organes végétaux pour se nourrir du contenu des cellules. Les piqûres de thrips sont toxiques pour le pois.

La plante initie de nombreuses ramifications, reste chétive et naine.

Dans des cas rares, le rendement peut être affecté significativement, jusqu'à 30q/ha voir plus en cas d'attaque importante (généralement levée lente du pois).

La surveillance doit être réalisée **de la levée au stade 5-6 feuilles**, stade auquel le pois n'est plus sensible aux attaques de thrips.

**Le seuil indicatif de risque** est atteint lorsqu'on observe **en moyenne un insecte par pied**, et ce dès que 80 % des plantes sont levées. Ce seuil est à adapter à la vitesse de la levée de la culture : plus la levée est lente, plus les dégâts engendrés par les thrips pourront être importants et avoir des conséquences sur le rendement.

## Réaliser un comptage sur une dizaine de plants répartis au hasard dans la parcelle.

Vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plants dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plants dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil ou à la chaleur. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

*Remarque : il n'a jamais été observé de dégâts de thrips sur les pois d'hiver. Une levée et un développement rapide du pois de printemps lui permettra de parer d'éventuelles attaques.*

*Le thrips peut être présent sur féverole mais sa nuisibilité n'a jamais été mise en évidence.*

**En revanche, il peut être très nuisible sur lupin. A surveiller dès la levée.**



Thrips sur pois (Agathe Penant - Terres Inovia)

## Le Sitone du Pois - (*Sitona lineatus*)

Le sitone est un charançon mesurant 3 à 5 mm de long, de couleur gris-brun, qui se reconnaît à ses élytres rayées et son rostre court.

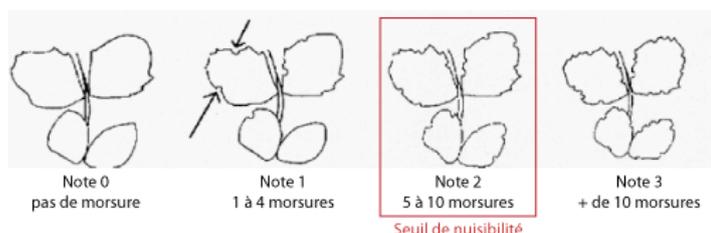
L'adulte entre en activité lorsque les températures dépassent 12°C et par temps calme. Il envahit alors les parcelles en volant depuis une zone refuge, et s'attaque aux jeunes cultures en consommant le bord des feuilles, provoquant des encoches semi-circulaires. Ces morsures sont sans grande incidence sur le rendement, les larves étant la principale source de nuisibilité.

Le sitone pond ses œufs sur les feuilles ou les tiges.

Les larves blanches à tête jaune et sans patte, d'environ 6 mm de long, s'enfoncent dans le sol et se nourrissent des nodosités.

**Impact sur la culture** : la présence de larves de sitones dans le sol conduit à une perturbation de l'alimentation azotée du pois, de la féverole, de la lentille et du lupin. Dans les cas les plus extrêmes, ces attaques sont susceptibles de provoquer une chute de rendement pouvant atteindre 10 à 12 q/ha, ainsi qu'une baisse de la teneur en protéines. Mais la plupart du temps ces pertes sont limitées. Les nodosités encore saines permettent d'assurer une nutrition azotée correcte de la plante.

La surveillance doit avoir lieu **entre la levée et le stade 5 - 6 feuilles**. Le seuil indicatif de risque est atteint sur pois lorsque l'on dénombre de **5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles**. Sur les autres cultures, on considère que le risque est important **lorsque toutes les feuilles portent au moins une encoche**.



Larve de sitone dans les nodosités de lupin

(Agathe Penant - Terres Inovia)



Sitone adulte sur pois  
(Agathe Penant - Terres Inovia)

## Note nationale Biodiversité, vers de terre et santé des agrosystèmes



Quand les sols se réchauffent, les vers de terre se réveillent...

### Les éléments clés à retenir :

Il existe une grande diversité d'espèces classées en **3 grandes catégories écologiques** : les épigés "en surface du sol" ; les endogés "dans le sol" ; les anéciques qui "montent - descendent".

Les vers de terre **agissent à différents niveaux** : paysage (sol, eau, air, écosystème), système agricole et plante.

Sur le terrain, de méthodes simples existent pour évaluer la quantité et la diversité des vers de terre vivants dans la parcelle, qui renseignent sur la **qualité du sol**, son **fonctionnement** et sa **gestion**.

Des **bonnes pratiques** sont identifiées pour favoriser les vers de terre.

*Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.*

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [note nationale Biodiversité du BSV](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*